

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/06/2019

Dossier complet le :

07/06/2019

N° d'enregistrement :

F09319P0193

1. Intitulé du projet

AMENAGEMENT D'AIRES DE STATIONNEMENT AUX ABORDS DU LAC DU PATY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Caromb

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Léopold Meynaud, Maire

RCS / SIRET

21840030700011

Forme juridique

COMMUNE

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41.a. Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Aménagements de deux aires de stationnement (parking du Haut et parking du Lac) représentant respectivement 30 et 28 unités.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de deux aires de stationnement en épis sur des parcelles communales aux abords du lac du Paty pour l'accueil du public :

- Revêtement naturel
- Délimitation des aires de stationnement par des lisses en bois
- Matérialisation au sol des places par des demi ronds en bois
- Eléments de signalétique

4.2 Objectifs du projet

Les aires de stationnement se situent aux abords du lac du Paty au sein de l'Espace Naturel sensible des collines du lac du Paty. Le site connaît une très forte fréquentation et plus particulièrement aux abords du lac du Paty. Le site est caractérisé par un aléa feu de forêt très fort. Les objectifs du projet sont :

- de délimiter des aires de stationnement obligatoire pour limiter le nombre de visiteurs et le stationnement anarchique accroissant le risque incendie, rendant difficile l'accès des secours et des moyens de lutte contre les incendies et étant préjudiciables aux espaces naturels et à la biodiversité,
- de matérialiser les places au sol pour organiser et optimiser le potentiel d'accueil des aires de stationnement et inciter au stationnement en marche arrière pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie,
- de favoriser la renaturation d'espaces faisant actuellement l'objet d'un stationnement anarchique,
- d'informer les usagers sur l'obligation d'utiliser les aires de stationnement,
- d'informer les usagers sur les consignes de stationnement pour faciliter l'évacuation en cas d'incendie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les emplacements des aires de stationnement sont déjà utilisés par les visiteurs du site. Le sol ne fera pas l'objet d'un revêtement, ni de remblai ou déblai. Un léger nivelage sera réalisé si nécessaire.

Les éléments en bois (lisses hautes et éléments de signalétique) seront fixés sur des supports à sceller avec du béton au sol. Les demi ronds matérialisant les places au sol seront fixés avec des piquets d'ancrage.

L'ensemble des travaux se fera hors circulation et dureront *prévisionnellement de 4 à 6 semaines.*

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les aires de stationnement seront gérées par la commune.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

1 DP par unité foncière soit déposé de 2 déclarations réalisables.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Aire de stationnement n°1 : parking du Haut - nombre de place - surface	30 unités 850 m ²
Aire de stationnement n°2 : parking du Lac - nombre de place - surface	28 unités 820 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Caromb
Parcelles : A 725, A 726, A 727, A 731,
A 733

Coordonnées géographiques¹

Long. 05° 11' 52" 26 Lat. 44° 13' 44" 67

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<p>Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La commune est couverte par le Plan de Prévention du Risque inondation du Sud Ouest du Mont Ventoux. Les aires de stationnement projetées ne sont pas comprises dans le zonage du PPRI.</p> <p>Approuvé le 30 juillet 2007</p>
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site Natura 2000 le plus proche (Mont Ventoux - FR9301580) est à plus de 5 km.</p>
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun prélèvement d'eau ne sera réalisé dans le cadre de cet aménagement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun drainage ou infiltration ne sera réalisé vers les masses d'eau souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les seuls matériaux apportés seront les lisses hautes de bois, demi ronds de bois, les éléments de signalétique ainsi que les supports à sceller, les piquets d'ancrage et le béton nécessaire au scellement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun déblai et enlèvement de matériaux ne sera réalisé.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les emprises des aménagements correspondent à des sols tassés sans végétation car ils sont déjà utilisés pour le stationnement. Le projet n'entraînera pas de perturbations, de dégradations, de destructions de la biodiversité existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans ou à moins de 5 km d'un site Natura 2000.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les emprises des aménagements correspondent à des sols tassés sans végétation car ils sont déjà utilisés pour le stationnement. Les emprises conserveront un même usage mais de manière délimitée et organisée. Le sol ne fera l'objet d'aucun revêtement. Des espaces aujourd'hui utilisés pour le stationnement seront mis en défens.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par des risques technologiques.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans un secteur à aléa feu de forêt très fort. Le projet se situe dans une zone de sismicité 3 (modérée).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de risques sanitaires et n'est pas concerné par des risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans sa phase travaux, le projet va engendrer la venue de véhicules pour la livraison des matériaux et l'installation des équipements. Dans sa phase d'exploitation, le projet n'engendrera pas des déplacements ou des trafics supplémentaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans sa phase travaux, le projet sera source de bruit (venue de véhicules pour la livraison des matériaux et installation des équipements). Dans sa phase d'exploitation, le projet n'engendrera pas des nuisances sonores supplémentaires liés à des déplacements ou des trafics.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs et n'est pas concerné pas des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de vibrations et n'est pas concerné pas des vibrations.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun dispositif d'éclairage n'est prévu. Le projet n'engendrera pas d'émissions lumineuses et n'est pas concerné pas des émissions lumineuses.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières. Dans sa phase d'exploitation, le projet ne devrait pas engendrer des rejets atmosphériques indirects supplémentaires liés à la circulation automobile.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de rejets liquides.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas d'effluents.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets produits dans le cadre du projet dans sa phase travaux feront l'objet d'un tri. Il s'agira de déchets non dangereux et inertes.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager. Au contraire, la mise en défens de certains espaces favorisera leur renaturation et apportera une plus value paysagère au site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol. Les emprises des aménagements sont déjà utilisés pour le stationnement.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet en lui-même vise à réduire les effets négatifs notables sur l'environnement d'une fréquentation trop importante et anarchique aux abords du lac du Paty.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, il ne semble pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Les emprises le concernant ne font pas l'objet d'une sensibilité environnementale. L'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles est mineur. Les aménagements se veulent minimalistes (revêtement naturel et fournitures en bois essentiellement).

L'aménagement des aires de stationnement aux abords du lac du Paty est une action inscrite au plan de gestion 2019-2023 de l'Espace naturel sensible des collines du lac du Paty. Cette action est une mesure visant principalement à réduire les effets négatifs sur l'environnement causés par la fréquentation anarchique du site, à réduire le risque incendie, à faciliter l'évacuation en cas d'incendie et à faciliter l'intervention des moyens de secours et de lutte contre les incendies.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Caromb

le, 6 Juin 2019

Signature

Le Maire

Léopold MEYNAUD